

## Dossier de rentrée 2018/2019

Ce bulletin contient:

- ⇒ **Le CRF/CRA 2017/2018**  
*(Ou la procédure « Compta coop Web »  
pour 250 coopératives)*
- ⇒ **La fiche d'affiliation  
2018/2019**
- ⇒ **En cas de changement de manda-  
taires, téléchargez le dossier sur  
[www.occe78.net](http://www.occe78.net)**



**À noter  
dès maintenant :**

**FORUM  
des actions 2018/19  
Mercredi 19 septembre  
2018  
13h-17h  
Ferme du Manet  
Montigny le Bretonneux**

**A faire circuler...**  
Ce bulletin vous a également été  
transmis par courriel, à transférer...  
Vous pouvez le retrouver sur notre site:  
**[www.occe78.net](http://www.occe78.net)**



## Une année riche en actions à la rencontre des classes...

Cette année encore, à travers les différents partenariats, les formations, l'accompagnement des coopératives scolaires, l'organisation de nombreux projets artistiques, culturels et scientifiques, l'OCCE 78 aura contribué, par ses pratiques coopératives, à mettre en évidence les valeurs et les repères communs du « mieux vivre ensemble » dans une société basée sur le partage et l'équité...

Cette année, **19 classes ont participé à l'action THEA !**

Après un temps de formation pour les enseignants, encadrées par des comédiens tout au long de l'année, elles se sont retrouvées en juin pour trois journées de répétitions, d'échanges et d'ateliers. Elles se sont présentées leurs créations à partir d'œuvres de Philippe Gauthier et Nathalie Papin, dans le magnifique Théâtre « le scarabée » à La Verrière. Ces rencontres, où les enfants, de la grande section au collège, sont tour à tour acteurs et spectateurs, ont permis de partager des expériences, des émotions et de découvrir de multiples possibilités de mise en voix et d'expression corporelle d'un même texte.



Les compagnies « THALIA théâtre » et « Beding Be'dingue » assurent la formation des enseignants et l'accompagnement du projet de chaque classe.



**ETAMINE**, projet de **lecture et d'écriture coopérative**, a réuni **51 classes « auteurs »** dont les livres ont été envoyés dans toute la France...

En attendant le retour des « critiques positives » concernant leurs œuvres, ils ont eux-mêmes pu découvrir et apprécier plusieurs livres d'autres classes reçus de toute la France!

Un projet de classe fédérateur pour toute une année !





## Une année sur le thème de la Biodiversité !

En 2017/2018, L'OCCE 78 a proposé un catalogue d'actions coopératives autour des sciences.

En plus de nos actions bien connues et bien rôdées comme Eco' Coop, défi jardins, jeux mathématiques, nous pouvons aussi accompagner des écoles autour de l'EDD : Vigie nature école, labellisation E3D, classes d'eau...

Pour la seconde année, 4 classes ont profité de notre partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle autour du thème « **la biodiversité en danger, pourquoi et comment la protéger?** ». Au menu: visites de l'a ménagerie, ateliers, thème de recherche, échange avec le chercheur Michel Saint Jalme et Mini-congrès dans l'auditorium du Muséum pour les 4 classes concernées.

Un partenariat reconduit l'an prochain dans le cadre de **Vigie Nature Ecole**: l'escargot !.

### Nouveau !

Prêt de matériel d'observation scientifique: boîtes, loupes, caméras...



L'édition 2017/2018 du « **défi-jardin** » a attiré de nombreuses classes qui nous envoient actuellement leurs photos...

Bientôt en diaporama sur notre site [www.occe78.net](http://www.occe78.net)

Proposé désormais sous forme d'un défi (cette année il s'agissait de concevoir une structure avec des pots de fleurs) le projet se déroule en 2 temps...

**Technique:** il a fallu imaginer, dessiner, créer, tester, améliorer et valider les structures pouvant accueillir des plantations...

Puis, **jardiner**... avec les graines envoyées par l'OCCE, semer, arroser, repiquer... observer... entretenir les plantations...prévoir l'arrosage pour les vacances!

Les enseignants engagés dans ce projet nous disent apprécier les fiches techniques et pédagogiques permettant de mieux organiser la classe de façon coopérative...



Cette année encore, des dizaines d'établissements nous ont emprunté différents matériels et malles pédagogiques tout au long de l'année.

- ⇒ loto, sonos, cafetières, barnums...
- ⇒ Malles jeux coopératifs, observation scientifiques, jardins, EDD, poésie, théâtre...
- ⇒ Exposition droits de l'enfant...



## Un projet coopératif au service du Vivre ensemble!

Cette année, ce sont près de 2 000 enfants, de la maternelle au CM2 qui ont dansé sur notre répertoire de danses traditionnelles...

(4 livrets « Folk 'Yvelines disponibles!)

Rappelons que, aussi bien les animations pédagogiques proposées en partenariat avec les conseillers pédagogiques EPS des circonscriptions engagées dans le projet, que les 4 bals de fin d'année scolaire sont animés par le groupe BALIVERNES...



## Bals en Liance



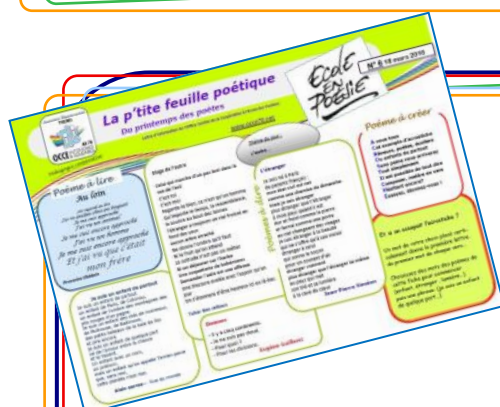
L'OCCE 78 relaie le dispositif pédagogique et éducatif coopératif expérimental de la Fédération nationale OCCE.

25 enseignants en animation pédagogique et 8 classes ont pu entrer dans une pratique de danse contemporaine avec un accompagnement d'artiste (La Cie « à Tulle tête ») et composer « des petites formes » de danse contemporaine.

Un bal partagé entre les 8 classes conclut cette année...

En 2017/2018, en plus des actions qu'il initie directement, l'OCCE aura encouragé l'innovation et la coopération en subventionnant **20 projets coopératifs de classes ou d'écoles**, pour un montant de 13 000 euros...

Parmi les projets soutenus: jardinage, art et histoire, correspondance et échanges scolaires, construction de maquettes, réalisation d'un opéra, autres...



Les six lettres numériques « **la p'tite feuille poétique** » qui accompagnaient le **20ème Printemps des poètes sur le thème « l'ardeur »** s'adressaient aussi bien aux classes de collège, d'élémentaire que de maternelle! Elles ont été fort appréciées!

De multiples initiatives, telles les 6 classes qui ont participé au « **photopoème#4** » ou cette journée de rencontre avec le poète Abdellatif Laabi aux Collège du Rondeau et lycée Bascan de Rambouillet ont fait rayonner la poésie dans notre département...

Rappelons que l'OCCE 78 accompagne les écoles qui demandent le Label « **Ecole en poésie** ».

## L'assemblée générale...

### L'assemblée générale statutaire de l'OCCE des Yvelines s'est réunie le 13 février 2018.

Rappelons que tous les coopérateurs adultes sont invités à participer à l'Assemblée Générale. Parmi eux, les mandataires sont bien entendu le maillon indispensable. En effet, ils représentent la coopérative de leur école mais sont aussi les représentants de l'association départementale au sein des écoles. C'est par eux que transitent les informations.

Ce mandat donne au mandataire le pouvoir d'agir pour le compte de la coopérative mais aussi auprès de l'association départementale au moment de l'AG afin d'exprimer leur avis et ceux de leurs collègues...

#### Ordre du jour:

- ◆ Rapport moral du Président.
- ◆ Rapport d'activité 2016/2017 et projet d'activité
- ◆ Rapport financier 2016/2017
- ◆ Rapport du Commissaire aux comptes.
- ◆ Votes des résolutions.
- ◆ Elections des membres du CA.

**Tous les documents relatifs à l'assemblée générale (rapport moral, rapport d'activité, projet d'activités, CR d'activités des coopératives, budget du siège...) sont disponibles sur le site de l'OCCE 78...**

### Le Conseil d'administration de l'OCCE 78

Comme toute association, l'OCCE 78 ne pourrait pas vivre sans un conseil d'administration chargé de prendre les décisions et de suivre les dossiers pour faire vivre le projet d'activité voté en Assemblée Générale.

#### Election des membres du CA :

A-M. Cruz, C. Giardi, V. Legein, P. Delaporte, D. Point

Le CA de l'OCCE des Yvelines compte actuellement 14 membres...

### Nous aimerions être plus nombreux...

### Les décisions de l'AG :

- ◆ la cotisation 2018/2019 est fixée à 1,75 € par coopérateur, (+l'assurance à 0,25 €)  
La cotisation membre individuel est fixée à 10 €.

Rappelons que l'OCCE 78 ne bénéficie d'aucune subvention publique et que la cotisation versée par les coopératives est sa principale source de



Après débat en Ag, le Conseil d'administration de l'OCCE 78 a décidé de ne plus offrir la totalité de l'abonnement A&E à toutes les coopérative (Cout: 9000 €)

Dorénavant, les coops choisiront de s'abonner ou pas (voir fiche adhésion) et l'OCCE 78 participera à hauteur de 5 €.

## Nos formations ...

- ⇒ De nombreuses animations pédagogiques en circonscriptions ont été menées toute l'année par notre animateur pédagogique sur différents thèmes: pédagogie coopérative, jeux coopératifs, rapport à la loi, conseils d'enfants... souvent à la demande des IEN mais aussi d'équipes pédagogiques.
- ⇒ L'OCCE 78 continue par ailleurs à accompagner les mandataires en proposant des formation tout au long de l'année. Celles permettant de découvrir le tout nouveau logiciel « Compta coop Web » ont réuni 35 collègues.
- ⇒ L'OCCE 78 continue d'intervenir dans les stages nouveaux directeurs.
- ⇒ Nous proposons deux stages l'an prochain: « pratiques coopératives des danses folk' » et « pédagogie coopérative. » Surveillez l'arrivée du PDF!



## L'heure du bilan de fin d'année

La période de juin est souvent délicate pour les mandataires et trésoriers des coopératives scolaires... **ENSEMBLE**, ils vont devoir préparer le Compte Rendu Financier de l'année 2017/2018 à transmettre à l'association départementale après le 31 août et avant le 30 septembre 2018, en y intégrant les comptabilités de classes...

Rappelons que l'OCCE 78 accompagne les mandataires et facilite leur tâche:

- Toute l'année au téléphone, nous répondons à vos questions comptables, financières et juridiques...
- Toute l'année, vous pouvez faire vérifier et corriger vos fichiers Excel «compta occe78 » par mail... une secrétaire aide spécialement les coops qui utilisent « Compta coop Web ».
- des 1/2 journées de formations sont proposées tout au long de l'année...
- Le site [www.occe78.net](http://www.occe78.net) est mis régulièrement à jour et regroupe de nombreuses fiches pratiques pour les mandataires, ainsi que les outils de gestion nécessaires à la bonne tenue de la comptabilité tout au long de l'année !

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous...jusqu'au 20 juillet !

### 1) VALIDATION DES COMPTABILITES DE CLASSES :

- ◆ Le tuteur de chaque classe remet au mandataire le cahier de comptabilité de classe auxquels sont joints tous les justificatifs d'achat... avant le 20 juin.
- ◆ Le mandataire et le bureau vérifient la conformité des pièces fournies et valident ou non l'ensemble des dépenses.
- ◆ En cas de litige (justificatif absent, achat non conforme à « l'esprit coopératif »...) le bureau peut refuser de valider toutes les dépenses...
- ◆ **Dans tous les cas, un solde positif, par chèque ou en espèces, sera reversé sur le compte central de la coopérative.**
- ◆ L'existence d'un solde négatif étant théoriquement impossible, le bureau peut refuser de rembourser un dépassement de Régie d'Avance, selon les règles d'organisation définies en Conseil de Coopérative de début d'année...

### 2) INTEGRATION DES COMPTABILITES DE CLASSES :

- ◆ Après validation, les comptes rendus de classes sont « intégrés » au CRF de la coopérative centrale
- ◆ Dans le cahier de comptabilité, en colonnes « régie d'Avance » avec ventilation des sommes dépensées, soit une ligne par classe...
- ◆ Le mandataire renseigne le cadre récapitulatif en page 3 du CRF.
- ◆ **Chaque enseignant doit émarger la feuille annexe avant la fin du mois de juin. (disponible sur le fichier Excel « compta OCCE 78 »)**

### 3) LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE :

A remplir très **sérieusement, en équipe**, avant la fin du mois de juin, même si peu de rubriques vous concernent. Il est nécessaire à l'association départementale pour rendre compte de l'ensemble des activités mises en œuvre en son nom. Ce compte rendu fait l'objet d'une sommation transmis à la fédération OCCE et pris en compte par le Ministère de l'Education Nationale ...

**4) TRANSMISSION DES DOCUMENTS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT :**

- ◆ Si le mandataire ne change pas, la continuité de la gestion de la coopérative est assurée...
- ◆ Si le mandataire quitte l'établissement en fin d'année scolaire :
  - ◆ Le mandataire sortant reste responsable de la coopérative jusqu'à la production et l'approbation des comptes de l'année 2017/20178. **AUCUN** changement de signature ne pourra être effectué avant que les documents statutaires complets ne soient parvenus à l'OCCE 78.
  - ◆ L'ensemble de la comptabilité et des documents OCCE doivent rester dans l'établissement, accessibles et compréhensibles pour le mandataire suivant... *il appartient aux membres restants du bureau de vérifier et prendre en charge les documents laissés par le mandataire partant.*
- ◆ Le mandataire sortant prépare le formulaire « **demande de changement de signature** » (A télécharger sur notre site) et le laisse en attente pour son successeur qui nous l'adressera avec le CRF.

ATTENTION : la vérification de la comptabilité du département par un commissaire aux comptes intègre la vérification des comptabilités de coopérative. L'OCCE des Yvelines vérifie systématiquement l'ensemble des documents de comptabilité lors des changements de mandataires.

**RAPPEL !!!**

Nous demandons à chaque coopérative ayant bénéficié d'une **SUBVENTION PUBLIQUE** (voir fiche sur notre site) de **JOINDRE au Compte Rendu Financier** (voir CRF en page 2) une **PHOTOCOPIE DE L'AVIS D'ATTRIBUTION** de la collectivité locale, **précisant le MONTANT et L'OBJET de l'attribution.** (*le relevé bancaire ne suffit pas...*)

**RAPPEL : tout envoi à l'OCCE doit être suffisamment affranchi...**

L'envoi en septembre d'un CRF accompagné de la fiche de cotisation et de son règlement (+ ou - 50 grammes selon l'enveloppe) nécessitera un timbre de 1 € ou 1,45 €.

**TARIF LETTRE VERTE jusqu'à 20 g : 0,80 €**

**De 20 à 100 g : 1,60 €**

**De 100 à 250 g : 3,20 €**

### **AIDE A L'ETABLISSEMENT DU COMPTE RENDU FINANCIER ET D'ACTIVITE**

Mandataires : vous avez besoin d'aide pour boucler votre compte-rendu financier avant les vacances... vous souhaitez une vérification avant de transmettre votre fonction à un nouveau mandataire...

Présentez-vous avec l'ensemble des pièces nécessaires à l'établissement de votre bilan .

**Jusqu'au 20 juillet et après le 23 août... sur rendez-vous...**

**Siège de l'OCCE – Montigny le Bretonneux.**



## Calendrier / Plan de travail Compte rendu financier et d'activités 2017-2018

☐	<b>mi-juin 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser à demander la comptabilité aux classes...</li> </ul> <p><b>Aide à la comptabilité possible <u>sur rendez-vous jusqu'au 20 juillet 2018</u></b></p>
☐	<b>AVANT la fin juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution des comptabilités des classes et intégration au compte rendu financier général.</li> <li>• Reversement du solde des coopératives de classes sur le compte chèque.</li> <li>• Espèces : reversement des sommes sur le compte chèque.</li> <li>• <b>Emargement</b> par les enseignants <b>avant</b> le départ de l'école (Vacances/autre école/autre département/<b>retraite</b>)</li> </ul>
☐	<b>logiciels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>Excel « <u>compta OCCE 78</u> »</b> : Editez votre première page de CRF en cliquant sur l'onglet <b>BILAN</b>. Merci de la recopier avant de l'insérer dans le document...</li> <li>☐ <b>Compta Coop Web</b> : voir procédure jointe...</li> <li>☐ <b>Autres</b> : <i>non estampillés OCCE...</i> attention à la conformité des comptes...</li> </ul>
☐	<b>début septembre</b>  <b>Vérification des comptes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Le rapport des vérificateurs aux comptes annexé au compte rendu financier et d'activités de l'année en cours est établi par les signataires du document et après contrôle sur pièces selon les modalités rappelées sur le document.</li> <li>➢ La vérification ne doit être effectuée qu'à compter de la clôture des comptes c'est à dire <b>à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018</b></li> <li>➢ N'attendez pas les Elections de Parents d'élèves, c'est trop tard.</li> <li>➢ <b>Le Conseil d'Ecole, d'Etablissement, ne valide pas la gestion.</b> Seul, <b>le rapport des vérificateurs aux comptes</b> est nécessaire pour l'envoi à la date prévue des documents. Le Règlement Type des Ecoles des Yvelines du 15.09.1995 précise qu'une présentation est <b>obligatoire</b> lors de la tenue du <b>1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole</b>.</li> </ul>
☐	<b>Changement de mandataire local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Autre école du département, autre département, départ à la retraite... <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La vérification doit être faite avant le départ de l'enseignant</b></li> <li>• <b>Tous les documents afférents à la coopérative doivent être tenus à disposition DANS l'école.</b></li> </ul> </li> <li>➢ <b>La demande de transfert de signature est à effectuer le plus tôt possible et accompagnée du CRF.</b></li> <li>➢ Les documents nécessaires sont disponibles sur <a href="http://www.occe78.net">www.occe78.net</a></li> </ul>
☐	<b>Envoi avant le 30 septembre</b>	<p><b>Tous les documents statutaires... (suffisamment affranchis)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compte rendu financier et d'activité.</li> <li>➤ Rapport des vérificateurs au compte annexé, quitus rempli.</li> <li>➤ Fiche de ré affiliation, paiement des cotisations.</li> </ul> <p>Sont à envoyer au siège départemental avant <b>le 30 septembre 2018.</b></p> <p><b>Nota :</b> le relevé bancaire qui accompagne le CRF doit correspondre au montant reporté au bilan... ou être accompagné du formulaire « rapprochement bancaire ». <b>Ce relevé peut être celui de juillet ou août... la banque ne vous enverra pas de nouveau relevé en septembre s'il n'y a pas eu de mouvement sur le compte...</b></p>